

Conditions générales

Paiement

Un acompte de 50% sur le prix convenu ci-avant doit être versé à titre d'arrhes dans les 10 jours suivant la date du présent contrat, au n° com pte ING 363-0280519-35. Le solde est à payer au montage.

De plus une somme de 500€ sera donnée au montage, à titre de caution, en chèque. Ce chèque sera rendu au démontage si aucun point litigieux n'est intervenu entre les deux parties. En cas de non paiement du prix total de la location dans le délai indiqué, une indemnité de 20% du montant sera due. De plus, les intérêts de 1% par mois seront dus à la date de la facture sur le montant principal.

Résiliation

En cas de résiliation le second nommé devra payer au premier nommé et ce quelle que soit la raison de la résiliation :

- 50% du montant si cette résiliation se produit plus de six semaines avant la date de montage prévu sur le présent contrat.
- 100% du montant si cette résiliation se produit moins de six semaines avant la date de montage prévu sur le présent contrat

Validité

Pour être valable un exemplaire dûment signé du présent contrat doit être retourné au premier nommé dans les 8 jours suivant la date de ce dernier. De plus, le contrat n'est considéré comme valable, à partir de la réception de l'acompte mentionné ci-dessus et ce dans les délais prévus. Dans tous les conflits relatifs à ce contrat, seront seul compétents les tribunaux de l'arrondissement de Marche-En-Famenne.